

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. 13.50 Six mois. 26.00 Un an. 50.00

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne, trois mois. 15 fr. La France et l'Étranger, les frais de poste en sus.

Le prix des Abonnements est payable d'avance. — Tout abonnement continue, jusqu'à réception d'avis contraire.

JOURNAL DE ROUBAIX

MONITEUR POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL DU NORD

Le JOURNAL DE ROUBAIX est désigné pour la publication des ANNONCES LÉGALES et JUDICIAIRES

ALFRED REBOUX Propriétaire-Gérant

INSERTIONS:

Annonces: la ligne. 20 c. Réclames: 30 c. Faits divers: 50 c. On peut traiter à forfait pour les abonnements d'annonces.

Les abonnements et les annonces sont reçus à Roubaix, au bureau du journal, à Lille, chez M. QUARÉ, libraire, Grande-Place; à Paris, chez MM. HAVAS, LAPITTE et C^{ie}, 8, place de la Bourse; à Bruxelles, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX 12 DÉCEMBRE 1875

Bulletin du jour

On nous l'avait bien dit, mais nous n'avions pas voulu le croire: Sept membres de l'extrême droite ont été nommés hier sénateurs par les gauches coalisées: ce sont MM. Pajot, de Tréville, Dumon, Théry, de Cornulier-Lucinière, de Franclicu et de la Rochette. Cette élection, qui causera dans tout le pays un profond sentiment de surprise, est le résultat de l'entente conclue entre douze ou treize membres de l'extrême droite et les députés des républicains et des radicaux.

Après tout ce dont nous avons été témoins depuis bientôt cinq ans, il nous restait à voir ce pacte atristant: des royalistes désertant le camp conservateur pour recevoir la cape sénatoriale des mains de MM. Gambetta, Naquet et Barodet; des catholiques, faisant alliance avec les ennemis les plus acharnés de l'Eglise, et les aidant à entrer dans la chambre haute, où ils pourront travailler plus efficacement encore à combattre et à détruire, si faire se peut, les œuvres et les institutions religieuses!

Mais, hâtons-nous de le dire, ceux qui ont accepté cette alliance ne forment qu'une infime minorité dans le grand parti royaliste qui, cette fois comme toujours, est resté fidèle à ses principes et à lui-même.

On nous écrit de Versailles:

M. le duc d'Aumale et M. le duc d'Angoulême ont quitté, le premier, Orléans, et, le second, Besançon, pour venir participer au vote.

M. le duc d'Audiffret-Pasquier, dérogeant aux traditions parlementaires, a quitté son siège présidentiel pour déposer un bulletin dans l'urne. Les gauches prétendent que le président de la Chambre a voté leur liste.

On nous annonce que MM. Buffet et le vicomte de Meaux ont invité leurs amis à ne pas les porter sur leurs listes.

Hier soir, les bonapartistes s'étaient réunis et avaient informé l'honorable vice-président du conseil qu'ils se proposent de patronner leur candidature. M. Buffet n'a pas voulu devoir son élection à la complaisance des bonapartistes.

Le parti de l'appel au peuple s'est trop irrégulièrement conduit depuis huit jours, a dit M. Buffet, pour que je puisse ostensiblement accepter ses suffrages.

Une manœuvre radicale

Laissons de côté pour un instant les péripéties diverses du scrutin sénatorial pour nous occuper d'un seul fait particulier à propos duquel la presse républicaine et radicale nous paraît émettre une prétention tout à fait injustifiable: les ministres n'ayant pas été élus sénateurs aux deux premiers tours de scrutin, nous avons vu les journaux républicains et radicaux, émettre cette opinion que les ministres ont subi un échec, et doivent donner leurs démissions; même le journal de M. de Girardin, la France, journal n° 1 républicain comme son patron, appelle le ministère le cabinet des refusés. L'expression est originale, mais elle est tout à fait paradoxale.

Commençons par constater, comme l'a fait remarquer le Français, que,

en ce qui concerne M. Buffet, c'est à grand-peine que ses amis ont obtenu de lui qu'il se laissât porter sur une liste sénatoriale.

Il en a été à peu près de même pour les autres membres du cabinet auxquels les faiseurs de liste se sont adressés personnellement. Il y en a même, comme M. Dufaure et M. Léon Say, qui ont refusé formellement.

Nous ne voyons donc apparaître aucun acte collectif du ministère en ce qui concerne les candidatures de ses membres; même le gouvernement a pris soin de se désintéresser du scrutin, et il a donné une preuve éclatante de sa volonté de rester en dehors de toute brigue, car il a laissé l'Assemblée fixer à son aise son ordre du jour, et ce qui est plus significatif encore, il a refusé de désigner certaines illustrations en dehors de l'Assemblée qui auraient pu être recommandées aux suffrages de la Chambre. Il n'y a donc eu aucune action, aucune intervention gouvernementale. Dès lors nous nous demandons quelle responsabilité pourrait être imposée au gouvernement, et sur quel prétendu usage parlementaire on viendrait s'appuyer pour faire naître une crise ministérielle.

Nous ne devons donc voir dans les attaques d'une certaine presse qu'une manœuvre dirigée contre des ministres qui ont le grand tort de vouloir appliquer une politique essentiellement conservatrice. C'est un prétexte pour essayer de battre en brèche le gouvernement.

On n'a pas osé, depuis le commencement de la session, déposer une interpellation dont les radicaux s'étaient fait d'avance une fête pendant la longue durée des vacances; on n'a pas osé une seule fois recommencer la tentative qui avaient si pitoyablement échoué le 15 juillet dernier; on n'a pas enfin osé une seule fois poser la question de confiance. Mais, on le voit, on n'a pas renoncé à l'espoir de renverser le cabinet. Il paraît, le bruit en est venu jusqu'à nous, que les gauches se proposaient de livrer une dernière bataille pour essayer de faire arriver au pouvoir des hommes résolus à favoriser les élections des radicaux: quel prétexte auraient-elles choisi; sur quelle question auraient-elles porté le débat? nous l'ignorons. On voit là que la presse radicale ne peut contenir son impatience: elle a cru trouver une occasion propice ou plutôt elle essaie d'abuser l'opinion publique; elle dénature sciemment une situation très-simple, très-claire.

Nous avons, outre les raisons que nous avons exposées plus haut, un argument de fait à opposer à la thèse radicale: les ministres, en tant qu'éléments constitutifs du gouvernement ont si peu atteints par les votes sénatoriaux, que l'on a vu, d'une séance à l'autre, M. de Cussy recueillir de 6 voix à 336 voix. Si l'Assemblée avait interprété son vote comme l'entend la presse radicale, elle n'aurait point, à 24 heures de distance, rendu deux verdicts si différents. Enfin, et c'est par là que nous terminerons cette simple protestation contre une manœuvre ra-

dicale par cette observation: les élections sénatoriales ne sont pas terminées; attendons la fin.

ALEXANDRE WATTEAU.

CHRONIQUE

M. le duc d'Aumale était hier à Versailles; il a pris part au vote.

M. Buisson, député de la Seine-Inférieure, qui est complètement paralysé, s'est fait porter aujourd'hui à la Chambre sur un brancard.

Hier, à midi, S. M. la reine de Danemark a visité le musée du Luxembourg, où elle a été reçue par M. le préfet de la Seine.

De là, Sa Majesté s'est rendue au Palais de Justice et a visité la Conciergerie.

Hier, Mgr Cortet, nouvel évêque de Troyes, a fait son entrée solennelle dans cette ville, au milieu d'une grande affluence. Toutes les autorités civiles et militaires assistaient à la cérémonie. Le 79^e de ligne avait envoyé un détachement commandé par un capitaine et sa musique.

Les évêques des contrées méridionales réunis à Toulouse, le 8 décembre, sous la présidence de l'archevêque de cette ville, ont décidé, à l'unanimité, la fondation d'une université catholique. Une commission a été chargée d'étudier les détails de son organisation.

Les radicaux annonçaient depuis quelques jours que les conservateurs devaient s'attendre à quelque grosse surprise à l'heure décisive; qu'ils traitaient avec des membres de l'extrême-droite et auraient, pour faire passer leur liste, le concours de quelques royalistes et des bonapartistes.

Ils le disaient, mais personne n'y croyait.

C'était vrai, pourtant. Les doutes ne sont tombés que lorsqu'on a eu entre les mains des listes imprimées, où l'on voyait entrelacés les noms de royalistes et de républicains de toutes nuances.

L'émotion a été grande, comme on le pense bien. On s'abordait dans les droites en se demandant: « — Y croyez-vous? » Car, malgré l'évidence, on doutait encore.

On cherchait à s'expliquer comment des royalistes, qui s'étaient fait remarquer surtout par leur ardeur à condamner avec la dernière véhémence toute transaction parlementaire, tout rapprochement de groupes entre conservateurs, toute participation au fonctionnement des lois votées le 25 février, pouvaient s'être engagés dans les rangs des plus ardents défenseurs de la République et avaient voulu entrer au Sénat par les suffrages, non des royalistes, mais du parti rouge, du parti qui a juré non-seulement la ruine de la monarchie, mais encore, et surtout, la ruine du catholicisme et de toutes les œuvres catholiques, du parti qui n'aspire à reprendre le pouvoir que pour « extirper la lèpre dévorant du clergé. »

Si ardent qu'ait été le désir de ces députés d'obtenir des fauteuils au Sénat, ne devaient-ils pas reculer devant le moyen auquel ils ont eu recours pour entrer dans la future Chambre haute?

L'alliance qu'ils ont contractée, en

effet, ne peut s'expliquer sous aucun rapport.

Peut-on même appeler alliance un pacte qui consiste à obtenir autant de fauteuils qu'on donne de voix? — En agissant comme ils l'ont fait, ils ne peuvent même pas dire qu'ils voulaient augmenter le nombre des royalistes dans le Sénat.

L'extrême-droite, en effet, avait choisi 17 représentants du groupe Chevaulégers, qui eussent passé sans cette scission. En supposant que l'alliance avec les républicains fut couronnée de succès, toute l'économie du projet consisterait donc à remplacer au Sénat MM. Belcastel, Kolb-Bernard, La Roche-Aymon, Saint-Victor, Combière, de Kérider, de Roderz-Benavent, de la Bassettière, de la Boullière, par: MM. Cornulier-Lucinière, Douhet, Vinols, marquis de Franclicu, de Gouvello, de la Rochette, de Lorgeril, Pajot, Théry, de Tréville.

Aux yeux de ces onze députés, la substitution peut avoir de la valeur, mais franchement n'est-ce pas la payer bien cher que desacrifier, pour l'obtenir, toute la liste de droite, composée, nous ne voulons pas dire uniquement de monarchistes, — la question n'est pas là, — mais de catholiques. Car nous sommes bien obligés de le dire, ce qu'il y a de plus douloureux dans cet événement, et ce qui a le plus vivement attristé les droites, c'est qu'il atteint surtout les intérêts catholiques, que menacent directement ceux des nouveaux sénateurs que l'alliance des onze peut faire réussir, qu'elle a déjà fait réussir en partie.

Dans la liste dressée par les gauches, en effet, on a en son sein d'y mettre de préférence tous ceux qui étaient plus particulièrement les ennemis de l'Eglise.

Cette loi d'enseignement supérieur, si difficilement obtenue, si laborieusement conquise, est perdue si l'alliance des onze avec les bonapartistes et les radicaux porte ses fruits.

Un seul mot fera comprendre les graves conséquences de la stratégie des onze.

La liste de droite qu'ils veulent faire échoir comprend 36 députés ayant voté contre la République du 25 février et 62 sur 75 ayant voté la loi d'enseignement supérieur. La liste que l'appoint des onze doit faire réussir compte, pour le moment, une grande majorité de députés ouvertement hostiles à la loi d'enseignement supérieur, et qui entrent au Sénat pour la supprimer.

Si donc la combinaison des onze avec les radicaux et les rouhéristes triomphe, c'est la suppression entière de la loi sur l'enseignement supérieur et la guerre aux catholiques, à l'Eglise, à toutes nos institutions chrétiennes qu'on inaugure.

Maintenant que l'on ne fasse pas peser la responsabilité de cette catastrophe sur le parti légitimiste.

Ce n'est pas lui qui a inspiré cette attitude. On n'a pu, en effet, conclure les alliances néfastes avec les rouhéristes, les radicaux et les thieristes qu'en rompant avec toutes les traditions dont s'honore le parti royaliste.

Ce n'est pas aujourd'hui qu'il lutte, qu'il est dans l'opposition, et jamais aucun de ses actes, en tant que parti, n'ont tendu à favoriser les ennemis de l'Eglise, à chercher dans les catastrophes, dans le mal systématiquement exagéré une chance pour le triomphe de leur cause, qui est celle de la France ils ne l'oublient pas.

C'est en faisant allusion à cette politique que Berryer, en 1844, du haut de la tribune, traçait, dans un magnifique langage, les devoirs d'un légitimiste dans l'opposition.

« Ce n'est pas nous qui jamais, dans la sincérité de notre foi politique, avons rêvé des malheurs pour réaliser je ne sais quelles espérances chimériques d'un avenir peut-être meilleur. Ce n'est pas nous qui jamais considérons ainsi les choses de la France, les affaires de notre pays. »

Nous voulons encore espérer que ce cruel événement ne jettera pas le désarroi dans le camp des conservateurs; leur devoir est, plus que jamais, de rester unis pour combattre la coalition des thieristes et des radicaux; ils doivent un exemple au pays, auquel leur attitude peut rendre le courage et en traçant la voie du combat dans les prochaines élections. (Gazette de France)

Les membres de l'extrême droite dont les noms suivent, en consentant à figurer sur la liste de gauche, ont consenti, par le fait, à aider au triomphe du programme anti-catholique, puisqu'ils ont consenti à travailler au succès d'une majorité dont le but hautement avoué est l'abrogation de la loi sur l'enseignement supérieur et la guerre acharnée au catholicisme; ce sont MM.

- Comte de CORNULIER-LUCINIÈRE. Comte de DOUHET. Marquis de FRANCLIEU. Marquis de GOUVELLO. Marquis de LA ROCHEFFE. Vicomte de LORGERIL. Marquis de PLEUC. Marquis HERVE DE SAISY. THÉRY. Comte de TRÉVILLE. BARON DE VINOLS DE MONTFLEURY.

Le pays sera étonné sans doute en apprenant, par le résultat de l'élection d'hier et d'avant-hier, les noms de ces nouveaux alliés du radicalisme anti-catholique.

LETRES DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix. Paris, 11 décembre 1875.

Nous vivons dans une époque où tout est possible; nous le voyons bien encore par ce qui se passe à propos du scrutin sénatorial. Il y a quelques jours, la majorité conservatrice du 24 mai paraissait reconstruite et maîtresse de la situation avec M. Buffet.

Le scrutin d'hier a tout changé. C'est, au contraire, la majorité républicaine du 25 février qui redevient triomphante, mais à l'exclusion, cette fois, des principaux membres du centre droit, qui restent sur le carreau. Ce résultat est produit par le déplacement d'une vingtaine de voix bonapartistes et d'une douzaine de voix de l'extrême droite qui ont voté avec toutes les gauches. M. Wallon lui-même, le père de la République du 25 février, est sacrifié par les républicains de la veille et du jour. Voilà bien le sort réservé à tous les tiers-partis. Nous vivons dans des circonstances où il faut savoir affirmer hautement des principes de foi et de salut social, sans se livrer à des concessions funestes qui, en affaiblissant les principes, enlèvent toute autorité et toute influence légitime aux hommes des transactions équivoques.

Les organes républicains et radicaux des gauches recommandent vivement à tous les membres des gauches de voter en faveur des membres de l'extrême

droite qui se sont ralliés à la liste républicaine.

Le Soleil donne, ce matin, les renseignements suivants sur les négociations qui ont précédé le scrutin d'hier: « On affirme que les négociateurs ont été d'une part M. Jules Simon poule compte des gauches, d'autre part MM. de La Rochette et de Gouvello, pour le compte de leurs amis de l'extrême droite: MM. de La Rochette et de Gouvello, pour prix du concours de leur petit groupe, réclamaient, paraît-il, dix-sept places sur la liste des gauches. Le comité des gauches a trouvé que ce n'était pas trop payé, et le marché se serait conclu à ces conditions. Tel est du moins le récit qui circule hier à Versailles. S'il est inexact, MM. de La Rochette et de Gouvello auront sans doute à cœur de le démentir publiquement. »

Quoi qu'il en soit, les gauches se sont empressées de rayer dix-sept noms de leur liste pour les remplacer par dix-sept noms de l'extrême droite. Les noms sacrifiés ont été ceux de MM. Emmanuel Arago, Amédée Beau, Taxile Delord, Duchafault, Duréault, Jules Favre, Lempériani, Magnin, Marc Dufray, M. Richard, Mestreau, de Pressensé, Rampont (Yonne), Robert de Massy, Charles Rolland, Senard, Testelin. Au total: 2 du centre gauche, 11 de la gauche modérée, 4 du groupe Lavergne. Les noms qui les ont remplacés ont été ceux de MM. de Bois-Boissel, Bourgeois, de Cornulier-Lucinière, de Douhet, Dumon, de Franclicu, Paulin Gillon, de Gouvello, de Rochejacquin, de la Rochette, de Lorgeril, Pajot, de Pleuc, Théry, Hervé de Saisy, de Tréville, de Vinols. »

Quelle surprise nous prépare le scrutin de ce jour? C'est ce que nous verrons.

P. S. — L'agitation va toujours en augmentant à Versailles.

Il y avait de nouveaux changements dans les listes de ce jour.

La droite a supprimé les noms de MM. Callet, Combière, de Cumont, Deforme, Ducarre, Flottard, Houssard, de la Bassettière, Lambert-Sainte-Croix, Victor Lefrac, Ferdinand Marcus, Pradé, Lacaze, Target, Toupet des Vignes, Vacherot et Vautrain.

Les gauches ont retranché de leur liste MM. de Bois-Boissel, Bourgeois, Gillon, de Gouvello, de la Rochejacquin, de Vinols et de Pleuc qui, à la suite de l'incident d'hier, a donné sa démission de député.

La liste des gauches maintient le nom des membres de l'extrême droite qui acceptent la candidature de ce côté de la Chambre: MM. Cornulier-Lucinière, Douhet, Dumon, de la Rochette, Lorgeril, Pajot, Hervé de Saisy et de Tréville. DE SAINT-CHERON.

ASSEMBLÉE NATIONALE

Séance du 11 décembre. Vice-présidence de M. MARTEL. La séance est ouverte à 1 h. Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le président donne communication à l'Assemblée d'une lettre dans laquelle M. le marquis de Pleuc déclare que l'incident d'hier ayant pu faire naître des doutes sur son attitude politique, il donne sa démission de membre de l'Assemblée nationale. M. le président ajoute que l'Assemblée regrettera certainement cette détermination.

Feuilleton du Journal de Roubaix du 13 décembre 1875.

VAISSEAUX BRULÉS

PAR CLAIRE DE CHANDENEUX.

XIX.

(Suite)

Le jeune homme en recevait l'éclat sans chercher, sans en paraître ému, sans chercher non plus à le fuir.

Derrière eux débouchèrent du parc trois couples, dix couples, une trentaine de promeneurs, de causeurs, beaux messieurs souriants, jeunes femmes élégantes, que l'heure du lunch ramenait vers le château.

On l'avait bien dit dans la patache de Bréneroy: il y avait toujours, à Montchenetz, société nombreuse et joyeuse.

La jeune fille aux cheveux ardents semblait retarder la rentrée et peser de son poids, bien léger sans doute, au bras de son cavalier pour le retenir.

Bientôt Odette, qui la dévorait du regard, la vit s'éloigner brusquement de Gonttan avec un geste de coquette menace et s'élançant la première dans le vestibule grand ouvert.

Gonttan Clavel parut hésiter une seconde, puis il franchit délibérément l'entrée et disparut.

Odette se leva par un mouvement instinctif et redescendit la rampe sans retourner la tête. Se présenter au château à cette heure de fête était au-dessus de ses forces. Risquer d'y rencontrer M. Clavel l'épouvantait plus encore.

Comme un automate, elle prit la direction de l'étude Desplanches. Sur la grande route déserte, ses yeux distraits croyaient voir marcher, sautiller et rire une belle fille aux tresses rouges nouées de rubans rouges dont la ceinture rouge flottait à la brise naissante.

Quand elle entra dans l'étude en demandant M^{me} Desplanches, le premier clerc, qui avait été l'un des témoins de son mariage, eut quelque peine à la reconnaître d'abord; mais quand elle releva son voile, il s'excusa, s'empressa et l'introduisit près du notaire.

M^o Desplanches parut fort surpris et médiocrement satisfait de la voir.

— Ah! chère madame! quel étonnement!... vous êtes si rares!... Que vous a donc fait notre Bréneroy pour que vous le traitiez avec tant de rigueur?

— Un devoir bien grave me retenait à Paris, monsieur, répondit la jeune femme simplement.

— La santé de madame votre belle-sœur, n'est-ce pas?... l'ai appris par

M. le baron, en effet, qu'elle était fort souffrante.

— Fort souffrante. M. Lucien Firmerol ne vous en a-t-il jamais parlé? Elle avait fait un grand effort pour prononcer ce nom avec calme.

— M. Lucien Firmerol?... répéta le notaire avec embarras; oh! il ne m'écrivait jamais longuement... des lettres d'affaires... des réglemens de comptes... c'est à peu près le fond de notre correspondance.

— Lui-même, qui voyage beaucoup.

— Qui voyage toujours corrigea le notaire.

—... Ne se rend pas bien compte de l'état de sa mère... sans quoi, je suis certaine qu'il lui consacrerait plus de temps.

Odette raffermi sa voix pour articuler son noble mensonge.

— Très probablement, madame. Il se fait si bien illusion même, que dans sa dernière lettre, qui contenait décharge définitive de votre dot, il m'annonçait son départ pour l'Orient.

de Lucien. Elle n'avait plus un centime à en attendre.

— Le but de ma visite était de vous prier de prendre quelques renseignements à votre prochain envoi de fonds, mais puisqu'il est déjà fait...

Elle salua en hâte et marcha vers la sortie de ce fatal cabinet dont la portière relevée avait laissé arriver jusqu'à Lucien Firmerol aux abois, le violent désir du baron de marier promptement sa nièce et pupille.

Le notaire ne la retint pas. Sa conscience n'était pas assez satisfaite du rôle qu'il avait joué imprudemment, hâtivement, deux ans plutôt, pour qu'il ne se sentit pas soulagé en la voyant s'éloigner sans plus d'explications.

Certes, quoiqu'il fut encore loin de la vérité, il n'était pas sans soupçonner que ce jeune ménage, qu'il avait contribué à réunir, vivait en mauvaise intelligence.

Il devinait bien aussi que le mari était en train de croquer à longues dents la dot conjugale et que la femme, pour avoir accepté dans son ignorance le régime de la communauté de biens, pourrait bien quelque jour connaître la ruine.

Quand Odette se retrouva seule dans la rue poudreuse, le sentiment de son isolement la ramena à ses idées

force nouvelle. Dans cette ville où elle avait été si enviée, pas une maison où il lui fut doux d'aller frapper.

Rien que Montchenetz, qu'elle redoutait de ne pas lui être hospitalier, et dont elle regardait comme un devoir, cependant, de franchir le seuil.

Après une prière mentale d'une intensité de ferveur connue surtout des âmes brisées, après un souvenir à la malade pour laquelle elle montait un si cruel calvaire, Odette reprit courageusement le chemin du château.

Cette fois elle n'éprouva ni hésitation ni défaillance: les malades n'attendent pas, si les créanciers attendent parfois.

Les domestiques qui l'introduisirent dans le cabinet du baron ne l'avaient jamais vue. C'étaient des domestiques parisiens, fort au courant du service, des habitudes et des relations de leur maîtresse.

Ils toisèrent la jeune femme avec quelque dédain, tant sa modeste toilette noire leur inspirait peu d'estime.

Le valet de chambre lui demanda sa carte. Odette se sentit rougir, car elle avait de trop bonnes raisons pour avoir jamais fait imprimer des cartes au nom de « Firmerol ».

Il lui en restait quelques-unes à son nom de jeune fille; elle n'eut peut-être pas songé à s'en servir; mais la petite

poche de son porte-monnaie en contenait deux ou trois, jaunies par le temps.

Le domestique auquel elle la remit, et qui se permit d'y couler un regard indiscret, ne fut pas peu surpris d'y voir tracé en lettres anglaises: « Odette de Montchenetz », un nom inconnu au château.

La jeune fille attendit longtemps, assise dans ce cabinet qui, seul de tout le château peut-être, avait conservé une partie de son ancien ameublement.

La vue de cette pièce, où si souvent elle avait fait la lecture au baron, lui causa un attendrissement qui n'était point sans charme.

Elle se sentit plus disposée à la confiance, moins arrêtée dans son orgueil, plus attirée vers le parent oublié, mais bon, qu'elle attendait.

Si, dans ce moment, le baron fut entré la main tendue, elle l'eût embrassé tendrement, trouvant la force de lui dire sans souffrir: « Cher oncle, je suis malheureuse et triste, aidez-moi. Donnez-moi un peu d'or pour ma malade, une caresse affectueuse pour votre Odette, et je repars, consolée, pour mon poste d'abnégation. »

XX Au Hoy du baron, ce fut Mme de Montchenetz qui parut, le front sec